



CONSEIL INTERCOMMUNAL  
p.a. François Mathey  
Route de Grens 23  
1275 Chésereux  
Tel. 079 310 08 70  
Courriel : [f.mathey@sunrise.ch](mailto:f.mathey@sunrise.ch)

**Procès-verbal du Conseil intercommunal de l'AIAB  
du 15 septembre 2020 à 20h00, à Crassier,  
Salle du restaurant scolaire de l'établissement Elisabeth de Portes**

**Présidence** : Monsieur François Mathey

**Ordre du jour** :

1. Appel/Assermentation.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du Conseil intercommunal du 23 juin 2020.
4. Communications du Bureau.
5. Communications du Comité de direction (CODIR).
6. Préavis 04/2020 : Budget 2021.
7. Divers et propositions individuelles.
8. Extrait des délibérations.

**1. Appel/Assermentation**

Délégués présents : 27  
Délégués excusés : 3

**Il est procédé à l'assermentation des membres délégués suivants** : Néant.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Le Président soumet l'ordre du jour à l'assemblée.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal accepte l'ordre du jour à l'unanimité.*

**3. Approbation du procès-verbal du Conseil intercommunal du 23 juin 2020**

Le Président soumet le procès-verbal à l'assemblée.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal accepte ce procès-verbal avec 2 abstentions.*

#### 4. Communications du Bureau du conseil intercommunal

- Le Président remercie tout d'abord Monsieur Pierre Schaller pour tout le travail accompli durant ses années de présidence et également pour le temps consacré à la passation de pouvoir.
- Il remercie également Madame Séverine Prélaz, notre ancienne secrétaire, pour son implication et la bonne tenue des dossiers.
- Il présente la nouvelle secrétaire, Madame Mélanie Pernet, qui nous fait honneur de reprendre le secrétariat du conseil intercommunal depuis le 1<sup>er</sup> juillet de cette année.
- Il félicite Monsieur Boris Mury, délégué, de sa nomination en tant que secrétaire de la Région de Nyon.
- Le lundi 31 août 2020 a eu lieu la visite annuelle de la préfecture. Tout était en ordre.
- Une demande, accompagnée du plan de protection, a été faite auprès de la préfecture afin de tenir la séance de ce soir. Le Président regrette d'annoncer qu'il n'y aura toujours pas de verrée à la fin de l'assemblée.
- Après l'acceptation des statuts de l'AIAB, lors du dernier conseil intercommunal, la commission pour le règlement du conseil intercommunal nommée en 2016 et constituée de MM. Jean-Marie Sonney, Boris Mury et Dominique Fleury s'est réactivée. Un préavis sera normalement présenté avant la fin de la législature. Un grand merci à la commission pour son travail.
- Le Président demande aux conseillères et conseillers qui désirent prendre la parole de se lever et de se présenter lors de chaque intervention.

#### 5. Communications du Comité de Direction (CoDir)

##### **Monsieur Serge Melly**

- Le 31 août 2020 a eu lieu la visite annuelle de la préfecture et tout était en ordre. Il remercie la secrétaire et le boursier pour la bonne tenue de leurs dossiers.
- Il tient à souligner que la rentrée scolaire, même si c'est du ressort de l'AEE, s'est très bien passée grâce aux efforts démesurés de notre intendant et de toute son équipe de nettoyage en raison des mesures sanitaires imposées par le Canton pour les écoles et la piscine.
- Malgré la situation sanitaire actuelle, le CODIR a décidé de rouvrir la piscine le samedi et le dimanche, mais là aussi il faut du renfort et des nettoyages réguliers. Un grand merci aux équipes que ça soit pour la piscine ou les écoles.
- Deux dimanches de suite l'intendant l'a appelé pour l'informer d'incivilités. Deux plaintes officielles ont été déposées. Le premier dimanche une plainte pour d'importants dégâts sur le bus Eldora, dont la carrosserie a été très impactée, ainsi qu'un champ de tournesol et la porte du garage, qui ont été endommagés. Le dimanche suivant, une équipe avait peint les portes du Bo'Resto et cela n'était pas du ressort d'un peintre mais c'était bien fait. En même temps, ils ont également peint les panneaux d'explication d'Elisabeth De Portes ainsi que celui du secrétariat. Il est à relever qu'il y a une équipe de sécurité qui passe toutes les nuits et nous espérons que c'est fini.
- Si vous avez des demandes précises concernant la piscine vous pouvez les adresser à Monsieur Franz Kneubuehler ou à l'intendant M. Yves Schwartzentrub.  
Monsieur Didier Zumbach : transmet une question posée par le directeur du groupement scolaire concernant les restrictions du nombre de personnes pouvant aller dans le bassin.  
Réponse de Monsieur Franz Kneubuehler : Il s'agit de 10 personnes par ligne d'eau pour le grand bassin et de 8 personnes par ligne d'eau pour le petit bassin.  
Monsieur Didier Zumbach : Cela pose un gros problème pour l'école car c'est des classes de 20 élèves. Donc si le bassin ne permet que 16 élèves, il y en a 4 qui doivent rester dehors.  
Réponse de Monsieur Franz Kneubuehler : Ils appliquent à la lettre les directives et le protocole transmis par le Canton.  
Monsieur Didier Zumbach : de ce fait, l'école risque de ne plus pouvoir aller à la piscine.  
Réponse de Monsieur Serge Melly : Faire un tournus avec les 4 élèves qui ne peuvent pas aller dans l'eau. Nous avons la mission de tenir ces normes invraisemblables. Il faut rester strict afin d'éviter tout ennui lors d'un contrôle éventuel. Ils ont eu le service de la consommation qui a passé 1h30 au Bo'Resto pour un contrôle dernièrement.

## 6. Préavis 04/2020 : Budget 2021

Monsieur Philippe Widmer donne lecture du rapport.

- Monsieur Cédric Gorgerat : demande des compléments sur la page 4 concernant le point 350.314.1 Entretien bâtiments pour un montant de CHF 65'000.-. Il voudrait savoir la part qui revient à l'équipement de la domotique pour les stores.
- Monsieur Marc-Henri Berlie : donne des précisions sur le montant de la domotique qui est de CHF 42'000.-.
- Monsieur Serge Melly : en complément à la réponse, informe qu'ils n'ont pas le choix pour la pose de domotique. Toutefois s'il y a encore une fois un souci, l'assurance ne prendra plus les frais à sa charge.
- Monsieur Wilfried Gruen : fait remarquer que la date dans la conclusion, sur la dernière page du préavis est le 17 septembre au lieu du 15.
- Réponse de Serge Melly : la correction sera faite.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

## 7. Divers et propositions individuelles

- Monsieur Michel Bersier : désire juste rebondir sur les dégâts des bâtiments en demandant s'il ne serait pas judicieux de poser une installation de sécurité derrière le collège, où c'est une zone idéale pour des actes de vandalisme. Installation de sécurité = caméra de vidéosurveillance, si c'est admis dans une école et si c'est un avantage. Ceci résoudrait peut-être le problème que nous avons chaque année et dont nous ne trouvons pas les coupables.
- Réponse de Monsieur Serge Melly : il n'y a pas eu de CODIR depuis ces deux incivilités donc nous en n'avons pas parlé. Le conseil communal de Crassier nous a envoyé une demande pour poser des caméras que le CODIR va étudier. Des conseillers disent que les casseurs viennent cagoulés donc, caméra ou pas, cela ne règlera pas le problème et d'autres disent que les « brigants » connaissent le système et casse les caméras avant leurs actes. Toutefois le dossier va quand même être étudié. Ce n'est pas sûr à 100% qu'on va attraper les coupables mais cela peut aider. Nous avons tout de même une équipe de sécurité qui passe tous les jours actuellement.
- Madame Dominique Bory : profite d'informer les délégués, si les conditions sanitaires le permettent, le 18 novembre 2020, il y aura les 50 ans de la caravane dentaire itinérante avec la partie officielle, des animations pour les enfants et éventuellement on pourra boire un verre. Une invitation officielle parviendra en temps voulu.

## 8. Approbation de l'extrait des décisions

Le président donne lecture de l'extrait des décisions de la séance.

*Au vote à main levée l'extrait des décisions est accepté à l'unanimité.*

Prochaine séance le mardi 8 décembre 2020.

La séance est levée à 20h45.

Le Président



François Mathey



La Secrétaire



Mélanie Pernet